



LES CHEFS D'ETATS ET DE GOUVERNEMENT DE L'UNION AFRICAINE ONT ADOPTÉ LA STRATEGIE CONTINENTALE DE L'EDUCATION POUR L'AFRIQUE (CESA 2016-2025) COMME CADRE DE TRANSFORMATION DES SYSTEMES EDUCATIFS ET DE FORMATION

Addis -Abéba, le 31 janvier 2016 - Les Chefs d'Etats et de gouvernement de l'Union africaine, lors de la 26^{ème} session ordinaire de leur Conférence, ont adopté la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA 2016-2025) comme cadre de transformation des systèmes éducatifs et de formation en Afrique ; en rapport avec l'Objectif 4 des ODD.

Ils ont dans leur décisions invité les Etats membres, les CER, les partenaires, le secteur privé et le NEPAD à : i) vulgariser la CESA 2016-2025 et sensibiliser à ladite stratégie, élaborer des plans de mise en œuvre, et mobiliser des ressources nationales pour sa mise en œuvre ; ii) travailler en collaboration avec la Commission pour la mise en œuvre de la CESA.

Dans le but de «créer» un citoyen africain nouveau qui sera un agent de changement efficace pour le développement durable du continent tel qu'envisagé par l'UA dans son agenda 2063, la Commission de l'Union africaine a conçu cette stratégie impulsée par la volonté de créer un «système d'éducation et de formation de qualité dont l'objectif est d'offrir au continent africain des ressources humaines performantes adaptées aux valeurs communes africaines et donc aptes à la réalisation de la vision et des ambitions de l'Union africaine. Les responsables de sa mise en œuvre auront pour mission de «réorienter les systèmes d'éducation et de formation en Afrique afin de procurer les savoirs, les compétences, les aptitudes et la capacité d'innovation et de créativité nécessaires à la promotion d'un développement durable sur le plan national, régional et continental ».

L'adoption de la stratégie, aussi importante soit-elle, n'a de sens que si les étapes de sa mise en œuvre sont clairement définies. Dans leur décision, les Chefs d'Etats et de gouvernement demandent à la Commission, en collaboration avec l'UNESCO, de coordonner le partenariat éducatif et de soutenir la mise en œuvre du processus d'harmonisation de l'éducation en Afrique. Ils demandent également aux Etats membres et aux partenaires de promouvoir l'alignement des initiatives de transfert des compétences en matière d'EFTP, initiatives relatives aux travaux en cours sur l'harmonisation et l'assurance de la qualité dans l'enseignement supérieur.

Six principes directeurs et sept piliers serviront de guide à la mise en œuvre de la stratégie continentale, afin de réaliser les douze objectifs stratégiques suivants :

1. Revitaliser la profession enseignante pour en assurer la qualité, la pertinence et l'adéquation à tous les niveaux d'éducation ;
2. Construire, réhabiliter et préserver les infrastructures scolaires et développer des politiques qui assurent à tous et de façon permanente un environnement sans stress et propice à l'apprentissage afin d'accroître l'accès à une éducation de qualité à tous les niveaux d'éducation (formel et non formel y compris l'informel) ;
3. Exploiter la capacité des TIC pour améliorer l'accès, la qualité de l'éducation et la formation ainsi que la gestion des systèmes éducatifs ;
4. Assurer l'acquisition de connaissances et des compétences requises ainsi qu'à l'amélioration des taux d'achèvement des études à tous les niveaux et pour tous les groupes à travers des processus d'harmonisation nationale régionale et continentale ;
5. Accélérer les processus conduisant à la parité et à l'équité des genres ;
6. Lancer des programmes d'alphabétisation ambitieuse et efficace pour éradiquer les fléaux de l'analphabétisme ;
7. Renforcer les programmes de sciences et de mathématiques chez les jeunes et promouvoir la culture scientifiques dans la société ;
8. Accroître les potentialités en formation technique et professionnelle dans l'enseignement secondaire et supérieur, renforcer les liaisons bénéfiques entre le monde du travail et les systèmes d'éducation et de formation ;
9. Redynamiser et accroître l'accès à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation en vue de relever les défis du continent et promouvoir la compétitivité mondiale ;
10. Promouvoir l'éducation pour la paix, ainsi que la prévention et la résolution des conflits à tous les niveaux d'éducation et pour tous les groupes d'âge en s'appuyant sur les valeurs communes africaines ;
11. Améliorer l'administration du système éducatif ainsi que l'outil statistique en renforçant les capacités de collecte, de gestion, d'analyse, de communication, et d'utilisation de données ;

12. Organiser une coalition de toutes les parties prenantes en faveur de l'éducation pour animer et soutenir les initiatives nées de la mise en œuvre de la CESA 16-25 ;

Dr Martial de Paul Ikounga, Commissaire de l'Union africaine chargé des Ressources humaines, de la Science et de la Technologie a exprimé les vœux ardents que la mise en œuvre de cette Stratégie connaisse un succès total.

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Chancelle Claudette Bilampassi

Département des Ressources Humaines, Science et Technologie

Commission de l'Union Africaine

Email: Bilampassic@africa-union.org

Pour plus d'Informations :

Direction de la Communication et de l'Information | Commission de l'Union Africaine |
E-mail: DIC@african-union.org | Lien du Site web: www.au.int | Addis-Ababa |
Ethiopie

Suivez-nous sur:

Facebook: <https://www.facebook.com/AfricanUnionCommission>

Twitter: <https://twitter.com/AfricanUnion>

YouTube: <https://www.youtube.com/AUCommission>

Vous pouvez en savoir davantage sur le site: <http://www.au.int>